

| | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
|  | CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024 | |
| | DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2024-18 | |
| | Nature de l'acte : 7.10 - Actes financiers divers | Conseillers municipaux En exercice : 10 Présents : 09 Votants : 10 |

Le 26/06/2024 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 13/06/2024, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

Présents : CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, DROMARD Jean-Marie, FISCHER Julie, FOUCHER Sandrine, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PANSARD Frédéric, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

Procurations : FOUCHER Sandrine (procuration à COURTOIS),

Absents excusés : FOUCHER Sandrine

Secrétaire de séance : PANSARD Frédéric

01 – TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE

Validation du scénario n°4 et de l'avenant n°1 à la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage présentés par l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain

Monsieur Pascal COURTOIS, Maire, rappelle aux membres du conseil municipal que la commune doit respecter un certain nombre de règles en matière d'accessibilité.

La commune a reçu un courrier de la Direction Départementale des Territoires (DDT), en date du 12 juin 2023, rappelant les règles obligatoires de mise en conformité des bâtiments publics en matière d'accessibilité intitulé bilan de fin d'agenda d'accessibilité programmée.

Les services de la DDT sont venus sur place en mairie les 16 octobre et 30 novembre 2023.

Considérant qu'il est important que la commune soit accompagnée afin que les élus puissent prendre la meilleure décision, le conseil municipal en date du 31 janvier 2024 a pris la délibération n° DEL 2024-03 validant une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'Agence départementale d'ingénierie de l'Ain.

Monsieur le Maire explique qu'un avenant à cette convention a été reçu et donne lecture de celle-ci aux membres du conseil. Cet avenant n°1 sera annexé à la présente délibération ainsi que le document avec les différents scénarios correspondants aux besoins en termes de fonctionnalité et d'amélioration d'accueil des usagers.

L'étude de faisabilité a été présentée par Monsieur CRAMETTE le 10 juin 2024 en mairie

Monsieur le Maire précise que pour respecter l'engagement pris auprès des services de la DDT, afin de se conformer à la loi en ce qui concerne l'accessibilité des bâtiments publics, il convient de retenir le scénario n°4 présenté par l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain.

Le conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité (9 voix pour et une abstention),

DECIDE :

- D'approuver le scénario n°4 présenté par l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain
- De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'avenant n°1 joint et les documents et actes afférents à cette décision.

Les signatures suivent au registre

Nomenclature télétransmission :

7.10 - Actes financiers divers

Mesures de publicité :

- Télétransmis le 05/07/2024
- Affichée le 05/07/2024
- Certifiée exécutoire le 05/07/2024

Le Maire



Pascal COURTOIS



Le Maire,

Pascal COURTOIS

Acte à classer**DEL2024-18**

| | | | |
|----------------|---------------------------------|--------------------------|----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| En préparation | En attente retour Préfecture | > AR reçu < | Classé |

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-07-05T15-11-17.00 (MI254146672)

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20240626-DEL2024-18-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE - VALIDATION DU SCENARIO N.4 ET DE L'AVENANT N.1 A LA CONVENTION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE PRESENTES PAR L'AGENCE DE DEVELOPPEMENTALE D'INGENIERIE DE L'AIN

Date de décision : 26/06/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DEL 2024-18-AGENCE01-travaux d'accessibilité de la mairie.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[DEL2024-18-20240611_BELLEYDOU... Mairie.PDF](#)

Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)
[DEL2024-18-convention-2023-189-BATI-avenant-1.PDF](#)

Type PJ : 73_CO - Projet de contrat avec l'organisme retenu

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 05/07/24 à 15:11

Par **COURTOIS Pascal**

Transmis

Date 05/07/24 à 15:11

Par **COURTOIS Pascal**

Accusé de réception

Date 05/07/24 à 15:16

